

Procès-verbal du Conseil d'Administration

Samedi 23 Juin 2019

Présents : les membres du Bureau Directeur, les Présidents de Comités

Marie-Odile Panau, Yves Blisson, Fabien Douté (pour le comité K), Jean-François Himber, Sylvie Guillemard, Pascal Astresses, Laurent Devigne, Christian Couvreur, Lionel Filet, Bernadette Catalan, Jean-Marc Delcourt, Hervé Bohbot, Anne Albini, Thierry Hamm, Serge Delhom, Rémy Bœuf, Marie-Claude Derosne, Jean-Pierre Pouliquen, Marie-Odile Morelle, Alphonse Tarantini, Gisèle Rondot, Josef Vebr, Simone Winckel (pour le comité C), Chantal Jounel, John Servaage, Denis Hery, Sandrine Chambaud, Alain Cassart Laurent Odier Président du CNE.

Absents excusés :

Steve Causse, Annie Gruchot, Adrien Delaruelle, Nicole Counotte, Manuella Grimal

ORDRE DU JOUR

MATIN

9h15 – Accueil des participants (BD)

9h30 – Présentation et organisation de la journée (MOP)

9h45 – Renouvellement du CNE (Laurent Odier)

10h00 – La rentrée 2019

- Les avantages licences (Alain Cassart/Yves Blisson) ○ DupliTop 8 et SIGLES : état des lieux, suite aux tests ○ DupliVoc, DupliJeu : les nouvelles applications de jeu
 - Scrabblorama : les changements envisagés
 - la version téléchargeable
 - ○ Réductions partenaires
- Championnat de topping (MOP) ○ Règlement
 - Date à définir pour la phase qualificative ○ Finale à Aix
- Le règlement des redevances des Simultanés Permanents et des Simultanés Fédéraux (Sylvie Guillemard)

11h00 – Site Web (Alain Cassart)

- Finalisation du cahier des charges
- Consultation de trois entreprises
- Présentation des propositions reçues
- Choix du prestataire

12h00 – Grenelle des clubs (Yves Blisson)

- Résultats de la consultation
- Nouvelle proposition

12H45 – REPAS EN COMMUN

APRÈS-MIDI

13h45 – Renouvellement CNE – 2^e tour de vote

14h00 – Changement de comité

- Les quatre clubs des Pyrénées-Orientales souhaitent quitter leur comité (I)
- Présentation de la demande
- Décision du CA

14h15 - DNSJS (Marie-Claude Derosne)

14h30 – DNSC (Jean-François Himber)

14h45 - DNDS (Yves Blisson)

- Convention Larousse
- Réalisation d'une plaquette et d'un dossier de presse
- Projets en cours

15h15 – Mode d'élection BD 2020 (Sylvie Guillemard) -
Étude de plusieurs propositions

15h35 – Modification du règlement intérieur (MOP)

- Article concerné : art. 3 « les comités régionaux » (cf. annexe 1)

15h50 – Les modifications réalisées à la rentrée 2018 (MOP)

- La qualification pour le Championnat de France Promotion
- Les places comités pour la qualification Verdiam
 - Retour d'expérience des comités
 - Poursuite ou non en 2019-2020

16h15 – Renouvellement CNE : le résultat des votes (Laurent Odier)

16h20 – Points divers (MOP)

- Stage en cours suivi d'un contrat d'apprentissage en alternance
- Festival de Cannes : décision pour 2020
- ODS 8 et les parutions complémentaires

Alphonse Tarantini, président sortant du comité F, présente Gisèle Rondot son successeur : «Merci à Marie-Odile et au BD de me permettre de faire cette courte introduction. Je vous remercie de m'avoir supporté durant ces quelques années, à très bientôt et merci de votre attention.»

Présentation et organisation de la journée (MOP)

- Merci de votre présence
- Nous avons aujourd'hui à procéder au renouvellement partiel du CNE. Laurent va nous expliquer le déroulement de la procédure.

I – Renouvellement du CNE (Laurent Odier)

Tous les trois ans nous procédons au renouvellement du CNE. Le fonctionnement de cette commission et son organisation sont détaillés sur le site de la Fédé.

- **Hervé Bohbot** : *je suis déçu par la conclusion que vous avez apportée après la saisine que j'ai déposée, concernant des malversations et des insultes proférées à mon encontre.*
- **Laurent** : *je comprends ton ressentiment, mais la procédure a été scrupuleusement respectée.* Le CNE constitué de 15 membres est renouvelé par moitié tous les 3 ans. Nous avons à trouver 8 remplaçants. Les électeurs sont les membres du CA.

Dans un premier temps, chaque membre du CA doit remettre un bulletin proposant un nom, ce qui fournit une liste d'éligibles ; dans un second temps, le scrutin se déroule sous la règle de la majorité absolue des votants au premier tour, un second tour complétant la liste des élus pressentis. Cette liste permettra de contacter les personnes proposées afin d'obtenir leur accord pour faire partie du CNE.

- **Nous procédons au premier tour**

II – La rentrée 2019

- **Les avantages licences (Alain Cassart / Yves Blisson)**

Le but est de stabiliser puis d'augmenter le nombre de nos licenciés. Une première démarche identifiée consiste à contacter les clubs non affiliés et de leur présenter les avantages liés à la prise d'une licence dans notre fédération.

Le tableau ci-dessous résume ce qui sera disponible sur PC, Tablettes et Smartphones

Déploiement de la nouvelle licence (1)

	 Téléphone	 Tablette	 Ordinateur (Windows)	 Ordinateur (MacBook)
SCRABBLERAMA : Revue en version digitale (01/09/2019)	OUI	OUI	OUI	OUI
RÉDUCTIONS et AVANTAGES (01/09/2019)	OUI	OUI	OUI	OUI
LOGICIEL : DUPLITOP 8	NON	NON	OUI	OUI
APPLIS : DUPLIJEU – DUPLIVOC - TOPPING	OUI	OUI	OUI	OUI
JEUX EN LIGNE	OUI	OUI	OUI	OUI

Concernant Scrabblerrama, notre première intention était de le diffuser uniquement en version numérique, mais à votre demande et suite aux diverses remarques qui nous ont été faites, nous sommes convenus de conserver la version papier sur abonnement payant. Cette version digitale de Scrabblerrama sera téléchargeable sur tous les supports.

Les réductions et avantages offerts par nos partenaires sont très peu, ou mal, connus par nos licenciés. Il est indispensable de faire une meilleure promotion sur ces sujets.

Les mises à disposition des trois derniers outils sont détaillées dans le tableau suivant ; une seule remarque : pour des raisons de praticité Duplitop 8 et Sigles ne peuvent pas être utilisés sur smartphones et tablettes, ils sont prévus en téléchargement uniquement sur PC (Windows et Mac)

	PC		Smartphone et tablette		
	Windows	Apple	Android	IOS	
DUPLITOP 8					
Entraînement	ODS 7 - 01/10/2019	ODS 7 - 01/10/2019			ODS 8 1/12
Partie club	ODS 7 - 01/10/2019	ODS 7 - 01/10/2019			ODS 8 1/12
SP - SF	ODS 8 - 01/01/2020	ODS 8 - 01/01/2020			Tests possibles à partir du 01/10/2019
Tournoi + Sigles	ODS 8 - 01/01/2020	ODS 8 - 01/01/2020			Tests possibles à partir du 01/10/2019
TOPPING					
Entraînement	ODS 7 - 01/10/2019*	Courant 2020	voir DupliJeu	voir DupliJeu	*Si besoin dispo dès le 01/08/2019
Tournoi	ODS 7 - 01/10/2019*	Courant 2020			
DUPLIVOC	ODS 7 - 01/10/2019	Début 2020	ODS 7 - 01/10/2019	Début 2020	ODS 8 - 01/12/2019
DUPLIJEU					
Entraînement	ODS 7 - 01/10/2019	Début 2020	ODS 7 - 01/10/2019	ODS 7 - 01/10/2019	ODS 8 - 01/12/2019
Topping	ODS 7 - 01/10/2019	Début 2020	ODS 7 - 01/10/2019	ODS 7 - 01/10/2019	ODS 8 - 01/12/2019
Jeux en ligne	Courant 2020	Courant 2020	Courant 2020	Courant 2020	

VocABC et VocAlist ne sont plus accessibles dans Duplitolop. Ils seront disponibles en téléchargement, tous supports, avec une nouvelle appellation DupliVoC.

DupliJeu est une extension de ce qui nous a été proposé par Colas Decron en janvier. Nous finalisons le contrat d'achat de ZWYX (utilisable uniquement sous Android) et Colas développe actuellement les versions téléchargeables toutes plateformes. Les jeux en ligne ne seront disponibles qu'en 2020 et permettront de déployer les clubs virtuels, promus par Marie-Claude, avec la mise en place des licences mensuelles.

Nouveauté concernant le Topping, il n'est plus dans la partie entraînement de Duplitolop, mais sera disponible sur tablettes et smartphones dès le 1^{er} octobre (variante de ZWYX) pour l'entraînement et sera disponible sur PC pour les futurs tournois en topping.

Je précise que SIGLES qui est associé à Duplitolop 8, est SIGLES tournoi.

- **Un membre du CA** : pourquoi la mise à disposition de Duplitolop le 1^{er} Octobre ?
- **AC** : les téléchargements ne seront autorisés qu'avec une licence à jour. Les premières prises de licences 2020 se feront début septembre, un mois nous paraît le délai minimum pour effectuer le cheminement clubs → Comités → Fédé.
- **Anne Albini** : on peut toujours utiliser Duplitolop 7 ? Il n'y a pas d'obligation de télécharger Duplitolop 8 ?
- **AC** : Duplitolop 7 et 8 peuvent cohabiter.
- **Hervé Bohbot** : Pouvons-nous nous entraîner avec ODS 8 à partir du 1^{er} Octobre ?
- **AC** : j'ai calé l'utilisation de l'ODS 8 au 1^{er} Décembre, je vais voir s'il est possible d'avancer la mise à disposition, a priori pas de problème.
- **Hervé Bohbot** : Y aura-t-il une mise à jour de Duplitolop 7 avec l'ODS 8 ? Le Dongle Duplitolop 7 peut être jeté ?
- **AC** : il n'est pas envisagé de mise à jour Duplitolop 7 avec ODS 8, Duplitolop 7 sera toujours utilisable avec son dongle, mais avec ODS7.

Fabien Douté : Comment se passera l'obtention de Duplitop ? Quid du dongle ?

- **AC** : il n'y aura plus de dongle, Duplitop 8 sera téléchargeable sur le site de la fédé, par les licenciés à jour de leur licence.
- **Hervé Bohbot** : comment les clubs pourront-ils télécharger D8 ? Nous avons 7 ordi dans le club, le comité en a aussi un certain nombre.
- **AC** : il nous reste à finaliser ce point, Colas a écrit le cahier des charges concernant la sécurité. En résumé un numéro de licence + un mot de passe permet de télécharger les applis. Pour les applis utilisables en mode connecté, il ne sera pas possible d'ouvrir une nouvelle session sur un autre support, il sera demandé soit d'abandonner la connexion, soit de déconnecter l'autre appareil. Pour Duplitop 8 et les présidents de club, nous avons plusieurs possibilités, que nous étudions. Sachant qu'aucune des solutions n'empêchera une personne ayant quelques connaissances en informatique de contourner le barrage sécuritaire.
- **Yves** : j'apporte une précision, dès le début de l'année prochaine les licenciés recevront une nouvelle carte plastifiée. Et le principe sera [une licence → un mot de passe → un écran]
- **Jean-Marc Delcourt** : comment empêcher un licencié d'arbitrer, dans un club non affilié, en utilisant Duplitop 8 ?
- **AC** : dans ce cas nous n'avons pas de parade, rien n'empêche une personne d'utiliser D8 là où il le souhaite, chez lui ou ailleurs.
- **Rémy Boeuf** : en cours de saison, comment faisons-nous pour renouveler un matériel ?
- **AC** : le nombre de téléchargements sur des supports différents n'est pas arrêté. Il est bien évident qu'en cas de dépassement de téléchargements, il sera possible par la hotline d'obtenir d'autres droits.
- **Anne Albini** : pour les mises à jour, sera-t-il possible de les télécharger sur une clé USB et de les installer sur un ordi non connecté ? - **AC** : aujourd'hui je réponds non, il faudra être connecté pour installer une mise à jour. Néanmoins, je prends ta question en compte, nous allons voir s'il est possible de le faire.
- **Un membre du CA** : j'ai un ordi personnel, d'autres dans mon club, comment ça va se passer ?
- **Lionel Filet** : pourquoi ne pas attribuer un numéro de licence aux clubs, pour contourner cette difficulté ?
- **AC** : pourquoi pas ? Malheureusement je n'ai pas toutes les réponses à vous fournir, je prends en compte toutes vos remarques, et nous vous informerons des évolutions.
- **Fabien Douté** : je conçois bien qu'il reste un certain nombre de points non stabilisés, comment et quand allez-vous donner ces informations aux licenciés ?
- **MOP** : déjà il y aura le CR de cette réunion. Nous n'avons pas encore décidé de faire un webinaire de rentrée, mais si nous le faisons ce chapitre fera l'objet d'une large communication. Et nous travaillons avec une agence de com qui a, entre autres, comme mission de mettre en valeur les avantages de la nouvelle licence.
- **Un membre du CA** : quid des joueurs étrangers ?
- **AC** : je suis en relation avec Patrice Jeanneret et Louis Eggermont pour traiter ce point. Ils auront accès à Duplitop, c'est moins sûr pour les jeux. Peut-être feront-ils payer une redevance à leurs licenciés pour le téléchargement de Duplitop.
- **MOP** : en complément, nous ne vendons plus rien aux autres, mais nous ne leur donnons rien non plus sans contrepartie. Nous leur cédon Duplitop en compensation des royalties qui leur étaient

- versées par PML sur chaque vente et mise à jour. À ma connaissance la redevance annuelle (abonnement) demandée par la FISF serait de 10€.
- **Marie-Odile Morelle** : petite difficulté pour nous, certains joueurs belges jouent en France, mais arbitrent aussi chez nous.
- **MOP** : pour utiliser Duplitop, ils auront à payer 10€ par an.

Ceci s'appliquera aux licences annuelles et vous permettra de faire savoir aux clubs non affiliés de quels avantages ils pourraient bénéficier en se licenciant. Et nous verrons, début 2020, comment déployer le téléchargement pour les licences mensuelles.

- **Anne Albini** : cette fameuse licence ne sera pas gérée par les comités ?
- **MOP** : l'organisation des championnats du monde, les préparatifs de la rentrée et la mise à disposition des applis nous prend beaucoup de temps. Lorsque tout cela sera stabilisé, nous verrons, début 2020, comment mettre cette licence mensuelle en application et quelles organisations seront nécessaires.
- **Alphonse Tarantini** : j'apporte un témoignage sur les avantages licences. Pour une organisation propre à notre comité, j'ai sollicité, sur les conseils de Jean-Pierre, un des partenaires, dès le lendemain j'avais une proposition détaillée et intéressante.

■ Point sur Scrabblorama (Yves Blisson)

Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, nous avons décidé de maintenir la version papier. Sans augmentation de tarif.

Jacques Lachkar a décidé de cesser sa collaboration le 1^{er} juillet. Je profite de cette instance pour le remercier de son implication dans le pilotage de cette revue.

Nous avons décidé de confier la réalisation de Scrabblorama à Franck Manniquant. Il prend la main à partir du numéro de septembre.

La charge à assurer sera dans une fourchette de 2500 à 2700€.

- **Sylvie Guillemard** : la surcharge sera de 100 à 300€ mensuels par rapport à ce qui existait.
- **Pascal Astresses** : est-ce que l'investissement de Franck dans le monde du scrabble va diminuer ?
- **Yves** : tout ce que fait Franck en termes d'animation est maintenu et cadré dans nos rapports avec Mattel. Et les stages qu'il propose se poursuivent.
- **Anne Albini** : y aura-t-il des changements pour les adresses mails ?
- **MOP** : non, pas de changement d'adresse.
- **Yves** : nos rapports avec Scrabble Magazine sont maintenant normalisés. Il nous accorde une ou deux pages dans chaque publication. Madame Domas nous a fait une proposition de vente de Scrabble Magazine, que nous avons déclinée.
- **Hervé Bohbot** : Scrabble Magazine possède surtout le droit d'utiliser le nom « Scrabble » au travers des médias.
- **Yves** : oui, nous allons réfléchir au rachat des droits, sachez qu'il y a 5 ans ces droits ont été perdus par Scrabble Magazine et la FFSc ne s'est pas intéressée à un éventuel rachat. Les droits ont été rachetés depuis par la famille Domas.

Marie-Odile va vous parler maintenant du Topping. Pour nous le Topping est une 3^{ème} forme de jeu à coté du classique et du duplicate. C'est un sujet qui nous tient à cœur et qui, nous insistons, n'est pas une formule élitiste : elle peut être pratiquée par tous.

■ Championnat de Topping (MOP)

L'année dernière nous avons tenté de mettre en place un championnat de topping, malheureusement le temps nous a manqué pour écrire le règlement et développer la formule championnat.

Nous avons maintenant quelque chose à vous proposer. Pour tester cette compétition, nous pouvons débiter, dès la rentrée 2019, avec les comités volontaires.

Pour ce faire, pouvez-vous désigner, dans vos comités, une personne capable de gérer cet événement ? Je ne vous demande pas une réponse aujourd'hui, je vous reposerai la question fin juillet.

- **Anne Albini** : *nos calendriers sont très chargés, c'est difficile à caler.*
- **MOP** : *nous avons envisagé de le faire le dernier week-end de septembre, voire début octobre, afin de jouer la finale à Aix. Cette qualification se tiendra sur une demi-journée.*
Un membre du CA : *les comités pourraient-ils choisir leurs dates de qualifications ?*
- **Sylvie Guillemard** : *il nous semble préférable de fixer une date commune. Cela nous paraît plus équitable.*
- **Un membre du CA** : *le 31 août à Arcis sur Aube (10700) se déroulera un tournoi de topping, pour tester un nouveau logiciel, en présence de Joan Controu.*
- **MOP** : *en effet, il s'agit d'une innovation et ce championnat n'est pas homologué.*
- **Alain Cassart** : *au sujet de ce logiciel, le cahier des charges a été écrit par Yoan et Samson Tessier, nous avons demandé à Colas Decron de le développer. La date de mise à disposition est fixée au 1^{er} août pour satisfaire à l'exécution de ce tournoi.*
- **Anne Albini** : *serait-il possible de faire cette phase de qualification un vendredi soir ?*
- **Yves Blisson** : *pourquoi pas ? Les modalités sont à fixer, il s'agit d'une expérimentation. Nous sommes convaincus que c'est une voie pleine d'avenir, mais il faut la tester.*
- **Marie-Odile Morelle** : *le vendredi soir me paraît difficile en raison des disponibilités des salles, elles sont très demandées ce jour-là.*
- **Yves Blisson** : *je propose un tour de table afin de savoir si vous préférez une date fixe et des parties prétirées et communes pour les qualifs ou une date que chaque comité pourra fixer avec des parties différentes.*

17 voix sont pour une date fixe et des parties communes.

- **Christian Cuvreur** : *qu'avez-vous prévu pour former les animateurs qui géreront ce type de tournoi ?*
- **MOP** : *Yoan s'est proposé pour faire cette information courant septembre.*
- **Yves Blisson** : *il me semble, d'autre part, intéressant que chaque comité désigne un référent topping.*
- **Hervé Bohbot** : *l'appellation « topping » ne me paraît pas appropriée.*
- **Serge Delhom** : *une remarque concernant le vocabulaire employé. Pour les séries 5, 6 et 7, par expérience, il ne faut pas de tirages aléatoires, mais plutôt des mots tirés du vocabulaire courant.*
- **MOP** : *il est vrai qu'il subsiste encore un certain nombre de points à régler. Ce test nous aidera à apporter l'essentiel des réponses.*

Basé sur le ressenti de chaque comité, sans caractère obligatoire et compte tenu des remarques précédentes, je vous propose d'arrêter la date du vendredi 27 septembre 19 heures pour les qualifs et la finale se tiendra à Aix le jeudi 31 octobre en soirée.

-

■ **Le règlement des redevances des SF et SP (Sylvie Guillemard)**

Je remercie Denis du comité Champagne qui nous a suggéré cette proposition, lors du CA de janvier dernier. L'idée est d'appliquer le même principe que pour les licences, ce sont les comités qui reçoivent l'intégralité des redevances et qui les redistribuent ensuite vers la fédé. Opération à faire trois fois par an. Cela simplifie le travail de Séverine. Et les clubs n'auront qu'un versement à faire au lieu de deux.

Je vous ai fait parvenir les documents avant et certains d'entre vous m'ont déjà répondu. Dans l'ensemble les retours sont favorables, j'ai bien noté la réponse d'Annie, elle ne s'y oppose pas, mais elle souligne le travail supplémentaire occasionné aux comités.

- **Anne Albini** : *nous sommes favorables à cette proposition, malgré la charge supplémentaire. Notre trésorière demande s'il est possible d'avoir une facturation globale tous les mois ou tous les deux mois ?*
- **Sylvie** : *nous souhaitons mettre ce type d'opération en place, mais il faut qu'un certain nombre de prérequis soient levés. Nous ne sommes pas encore prêts, je ne sais pas s'il sera possible de le mettre en place en cours de saison.*
- **Hervé Bohbot** : *il faudrait permettre aux licenciés de prendre en ligne leurs licences, cela apporterait beaucoup de simplifications à tous les niveaux et permettrait d'avoir des fichiers, à jour, en temps réel.*

-
Sylvie : c'est un sujet que nous avons en tête et qui est lié à la refonte de notre site web. Vote pour l'application de cette proposition :

Pour : 23	Abstention : 3	contre : 0
-----------	----------------	------------

Proposition adoptée

Vote pour l'application dès septembre prochain :

Abstention : 0	contre : 0
----------------	------------

Proposition adoptée

III – Site Web (Alain Cassart)

■ Finalisation du cahier des charges

Notre site n'est pas en règle avec la nouvelle réglementation RGPD (protection des données personnelles). Nous vous avons présenté en janvier nos orientations. Faire un site avec deux entrées essentielles

- Une entrée grand public, suffisamment attrayante, offrant toutes les indications nécessaires aux visiteurs occasionnels.

Et une entrée réservée aux licenciés, donnant accès aux données plus confidentielles. Compte tenu de la charge de nos informaticiens, nous avons choisi de nous faire aider, pour la rédaction du cahier des charges, par une société extérieure.

Ce cahier des charges a été construit en 4 mois, après plusieurs entretiens avec les salariés et les membres du bureau. La rédaction a nécessité plusieurs allers et retours avec les mêmes interlocuteurs.

■ Consultation de trois entreprises

Avec ce cahier des charges nous avons consulté trois entreprises. Les retours nous sont parvenus, le dernier est arrivé voici deux jours.

Bien que les propositions financières soient proches, les contenus techniques sont très différents.

Je n'ai pas analysé finement les retours, cependant voici ma première approche.

- NWXP (société qui a travaillé sur VocABC) nous propose une refonte complète du site pour 78 K€ TTC. Cependant, un certain nombre de choses ne sont pas comprises. Mais surtout ils nous imposent de passer par leur serveur. Pas d'info sur le délai final.
- Bfast nous propose 93 k€, en quelques lignes, sans détails, et surtout pas de délais. Je pense qu'ils n'ont pas pris en compte notre demande.
- Uman(it) (la société qui a rédigé le cahier des charges), la société la plus chère, 98 k€. La proposition est très détaillée, et indique mars 2020 comme délai final. Et ils nous proposent l'hébergement sur un serveur français et indépendant.

Je ne vous cache pas ma préférence pour cette dernière proposition.

- **Anne Albini** : cela fait plus de 8 ans que l'on tourne autour de la refonte du site, on a dépensé des sommes importantes qui n'ont apporté que très peu d'améliorations.

Si je me réfère aux fiches de postes, ce site doit être piloté par nos informaticiens, un rapide calcul [1 500 h/an, 2 personnes sur 8 ans = 24 000h] permettez-moi de m'interroger sur leurs capacités à le faire. Y a-t-il un problème de travail ou de surcharge ?

- **Hervé Bohbot** : il existe maintenant sur le marché des outils de développement simples et rapides. Il me paraît exorbitant d'envisager des sommes aussi importantes et des délais aussi longs pour réaliser un site !

D'autre part pourquoi l'appel d'offres n'a-t-il pas été diffusé sur le site de la fédé ?

AC : effectivement depuis 8 ans on colmate le site avec des replâtrages successifs, couches après couches. Et certaines mises à jour sont contradictoires. Et il devient urgent de nous mettre en conformité avec la réglementation européenne.

Il ne s'agit pas de construire un blog mais un portail digne de ce nom. Certes les sommes sont importantes et oui les délais de quelques mois ne sont pas usurpés.

L'écriture de Duplitop 8 est éternivore, Sigles qui devait « raser gratis » a été réécrit par Adrien. La multiplication des tournois, des multiplex et des simultanés font que nos informaticiens passent l'essentiel de leurs journées à préparer ces événements et surtout à corriger les erreurs de saisies (noms, scores, incohérences etc...).

J'ai pris récemment le pilotage du numérique, à mon sens il est urgent de refonder le site, il n'est pas conforme. J'ai priorisé le développement de Duplitop et de Sigles et j'en assume la responsabilité.

- **Hervé Bohbot** : si nous confions à une société extérieure la réalisation du site, nous serons confrontés aux mêmes problèmes, connaissance du code, maintenance.
- **John Servaeghe** : ancien directeur informatique je vous assure qu'un cahier des charges ne peut pas être écrit par une société extérieure, mais par le demandeur.
- **MOP** : l'écriture du CdC a été réalisée à la suite des entretiens et des ateliers animés par Umanit, chaque salarié et chaque membre du bureau s'est impliqué dans la démarche. Ce sont bien nos demandes qui sont dans ce document.
- **AC** : il est urgent de nous mettre en conformité, je ne suis pas informaticien, je n'ai pas les compétences et nos informaticiens ne sont pas disponibles pour l'écriture d'un CdC. Ce choix vous a été présenté en janvier dans cette même salle et sans objection de votre part. Nous avons choisi une société dont c'est le métier, ils l'ont fait et pour moi, ils l'ont bien fait.
- **John Servaeghe** : il faudra s'approprier ce site et le gérer.
- **AC** : oui ce sera à nos salariés de le gérer et de le mettre à jour, en mars 2020, ils seront un peu plus disponibles.
- **John Servaeghe** : avez-vous prévu des pénalités ?
- **MOP** : nous n'avons rien contractualisé, aujourd'hui c'est une présentation de l'avancement.
- **Un membre du CA** : je demande à chaque réunion la possibilité d'inscrire directement les tournois sur le site, et c'est repoussé à chaque fois, où en est-on ?

Nous avons des informaticiens, mais sont-ils des développeurs ?

J'ajoute qu'il faut arrêter le copinage et qu'il nous faut travailler avec des sociétés sérieuses.

- **Un membre du CA** : j'estime qu'un cahier des charges doit être écrit par le demandeur.

Le site web est notre vitrine il faut absolument que l'on en ait la maîtrise.

Je me demande s'il ne faut pas libérer nos techniciens des tâches courantes et les sous-traiter. Il faut se poser la question du recrutement.

- **AC** : ma réponse sur la question de notre capacité à développer est oui, j'affirme que nous avons les compétences.

Chaque semaine Patrice me transmet un rapport d'activité, je vous livre le rapport de la semaine passée (hier donc).

« Bonjour Alain,

Voici l'avancement de cette semaine :

- Patrice : Semaine Fédérale de Simultanés

- Patrice : Arbitrage : mise à jour des arbitres (avec Roger Combes)
- Patrice : Inscriptions : Festivals de La Rochelle et Aix-les-Bains
- Patrice : En Direct : Festival de Suisse 2019
- Patrice : Licenciés : module Obelisc
- Patrice : D8 : discussion du format d'import/export pour DupliJeu (avec Colas et Joan)
- Patrice : D8 : corrections diverses
- Patrice : D8 : mise à jour de la base Licenciés
- Patrice : D8 : publication d'une version Testeurs 2019-06-21
- Adrien : attente du devis de LimpidIT pour un nouveau routeur (VPN)
- Adrien : D8 : documentation de l'installateur Mac
- Adrien : D8 : configuration de l'accès Testeurs Mac pour Patrice Hamon
- Adrien : dépannages DupliTop et Sigles
- Adrien : standard vendredi après-midi
- Anthony : pas de nouvelles

A+

Patrice »

Je tiens tous ces rapports à votre disposition. Il est difficile de faire un compte précis mais leur implication sur Duplitop, Sigles et le site, est bien inférieure à 50%.

Comment lutter contre ces pertes de temps ?

Il nous faut repenser l'organisation

La charge est devenue trop importante, pour y pallier, nous allons vous proposer prochainement l'embauche de Colas Decron. En janvier dernier, vous nous avez autorisés à acheter l'appli développée par Colas, le contrat est finalisé et nous sommes sur le point de le signer. Colas pourrait être embauché à mi-temps en janvier 2020, si vous en êtes d'accord.

L'équipe serait constituée de :

- *Patrice : assurant le pilotage du numérique, du site web et de Duplitop 8*

- *Adrien : gérant de Sigles, des affaires courantes et d'une partie de la permanence téléphonique.*
 - *Colas : assurant le suivi du secteur jeu (DupliJeu, Topping et développement des futures applis)*
 - *(x) : pour terminer je suis en contact avec une personne du comité Lyonnais qui se propose de nous aider pour la tenue du site web.*
- **Jean-Marc Delcourt** : *je me réjouis de cette possibilité d'embauche, mais assurez-vous bien que les tâches chronophages soient bien supprimées.*
 - **Sylvie Guillemard** : *nous profiterons de cette embauche pour redéfinir les tâches de chacun, et nous devons nous assurer du bon respect de ces tâches.*
 - **Anne Albini** : *Je lis la fiche de poste d'Adrien, qui est devant moi " Refonte du site web de la fédé, analyse développement et conseil en informatique", nous, cela nous interpelle.*
 - **MOP** : *cela fait 8 ans que la décision de refaire Duplitop avec Sigles intégré a été prise. La commission informatique et le bureau fédéral de l'époque ont décidé de sous-traiter Sigles. Nous avons constaté au bout de quelques mois de notre mandature qu'il fallait reprendre, à notre compte, tout ce travail de développement. Alain s'est proposé pour piloter le numérique. Nous ne vous cachons pas nos difficultés.*

Il y a quelques temps encore Patrice était « seul maître à bord », tout passait par lui, petit à petit Adrien s'est vu attribuer de nouvelles fonctions, Patrice a développé plusieurs fonctions pour permettre aux salariés d'entrer eux-mêmes des infos sur le site.

-
- **Pascal Astresses** : *je suis convaincu qu'il est nécessaire de dépoussiérer le site. Au cours de cette assemblée, les salariés ont été plusieurs fois mis en cause, bien que j'en connaisse les raisons, je m'étonne de l'absence de représentant du personnel.*
- **Laurent Odier** : *chaque année je demande aux salariés de désigner un représentant et depuis deux ans je n'ai aucun candidat.*
- **Laurent Devigne** : *pour la refonte du site web on a parlé de recrutement et de sous-traitance. Il existe une troisième voie, il s'agit du « mécénat de compétence », une association peut bénéficier d'une assistance gratuite par une entreprise. Pour cela il faut faire état du besoin auprès des autorités concernées. Et ça marche !*
- **AC** : *je prends bonne note de cette possibilité. Nous avons pensé également faire appel à des écoles d'ingénieurs qui, elles aussi, proposent des pôles de compétences. Idée que nous avons, pour le moment, repoussée compte tenu de la charge (plusieurs hommes/mois) et des délais (début 2020). Si le délai est remis en cause, il sera possible d'explorer cette voie.*
- **Hervé Bohbot** : *finissons-en avec Duplitop. Ensuite, prenons le temps qu'il faut pour revoir le cahier des charges, et travailler avec des gens sérieux.*

- **Christian Couvreur** : je suis en accord avec Hervé. Quelques mois suffisent.
- **AC** : Uman(it) nous propose 7 mois.
- **Yves blisson** : nous savons développer rapidement des sites plus softs, pour exemple, le site du championnat du mode de la Rochelle a été terminé en quelques semaines. Il faut aussi composer avec le facteur humain, l'équipe est sans directeur depuis plusieurs années, il faut vaincre les vieilles habitudes et modifier les comportements, l'acte managérial n'est pas si simple que ça.
- **Rémy Boeuf** : est-il possible de repartir sur un site complètement nouveau ?
- **AC** : c'est bien l'objet de la proposition. C'est un nouveau site.
- **Hervé Bohbot** : quel CMS est prévu ?
- **AC** : Bfast ne le précise pas. NWXP met en place un CMS sans autre précision et Human(it) précise CMS et Framework PHP (open source).
- **Jean-Marc Delcourt** : cela devient trop pointu pour moi, et apparemment il y a dans la salle des gens qui savent de quoi ils causent, pourquoi ne formons-nous pas une commission sur ce sujet ?
- **AC** : effectivement nous recevons beaucoup de conseils, mais lorsque nous avons posé la question du pilotage de la commission informatique, j'attends encore la réponse. J'ai donc pris la responsabilité de le faire. Si quelqu'un veut s'impliquer, il sera le bienvenu.
- **Hervé Bohbot** : il existe dans les comités des gens capables de faire des sites webs.
- **AC** : oui, et les sites sont dans l'ensemble bien réussis. Mais personne ne s'est proposé pour le site de la fédé.
- **Hervé Bohbot** : je suis d'ailleurs étonné de découvrir un cahier des charges et une consultation sur le remaniement du site.
- **MOP** : la rédaction du cahier des charges a été mentionnée au CA de janvier, il n'y a pas eu de question sur ce sujet. La consultation était sous-entendue.
- **Hervé Bohbot** : je juge cette situation complètement anormale.
- **Fabien Douté** : je pense que le module de gestion des multiplex de « Scrabble 88 » devrait être intégré dans le futur site.
Je crois qu'il était prévu que les comités le souhaitant pouvaient développer leurs propres sites à partir du site de la fédé.
- **AC** : oui, c'est une possibilité, qui sera à l'initiative de chaque comité. Je crois savoir que les webmestres n'aiment pas se voir imposer certaines choses.
- **AC** : pour conclure sur ce chapitre je vais vous diffuser le cahier des charges, j'attends vos remarques. Et nous allons surseoir aux consultations avant d'envisager la suite à donner.

IV – Grenelle des clubs (Yves Blisson)

■ Résultat de la consultation

Jean-Marc nous a alertés sur la fidélisation dans les clubs, nous avons longuement discuté sur les modalités d'organisation d'un « Grenelle des clubs » à l'intention des présidents de clubs et tous les acteurs.

Nous avons demandé une analyse des adhésions à Séverine. Il s'avère que la conquête annuelle est relativement importante, mais nous n'arrivons pas à fidéliser les licenciés les plus récents. Ce douloureux constat nous a amenés à vous proposer une réunion à Paris fin août. Le résultat de cette consultation est majoritairement négatif.

■ Nouvelle(s) proposition(s)

Ce sujet suffisamment grave doit être abordé, je vous demande de me donner vos avis sur la meilleure manière de construire cette concertation.

- **Anne Albini** : *beaucoup de choses fonctionnent, mais nous ne les connaissons pas forcément. Je pense qu'il nous faudrait une sorte de bibliothèque où l'on pourrait piocher des idées.*
- **Jean-Marc Delcourt** : *dans mon comité j'ai constaté cette érosion et cela m'a incité à intervenir dans un CA précédent. À mon sens nous insistons trop sur le scrabble de compétition et pas assez sur le scrabble de loisir. La meilleure preuve est le temps que nous passons dans les différentes instances à parler des tournois et des classements. Peut-être faudrait-il des licences à plusieurs vitesses, compétitions et loisirs ?*
- **Alphonse Tarentini** : *je pense qu'il n'y a pas de règle générale, tout dépend de la vie du club, de son animation et de son accueil.*
- **Yves** : *sur la saison 2014/2015 : 1441 nouveaux, 1000 ont renouvelé en 2016, 780 en 2017, 699 en 2018 et 627 en 2019.*
Sur la saison 2015/2016 : 1745 nouveaux, 1094 ont renouvelé en 2017, 862 en 2018 et 750 en 2019.
Sur la saison 2016/2017 : 1479 nouveaux, 1002 ont renouvelé en 2018 et 774 en 2019.
Environ 1500 nouvelles adhésions chaque année, ce qui représente quand même 10% de notre population totale. Au bout de deux saisons on perd la moitié des nouvelles adhésions, c'est à mon sens notre difficulté majeure. Je ne pense pas qu'une boîte à idées permette d'enrayer ce phénomène.
- **Serge Delhom** : *le niveau des clubs a énormément progressé. L'ambiance est évidemment importante, mais pour un nouveau, lorsque l'on est dernier pendant 6 mois, un an ou deux ans on s'use et l'abandon n'est pas loin. Il est important de protéger les petites séries et ce n'est pas péjoratif. Je l'ai évoqué tout à l'heure pour le topping, il faut un vocabulaire adapté aux séries 5, 6 et 7. Trop de phases de tournois et de simultanés.*
- **Sandrine Chambaud** : *j'ai découvert au cours du sondage que j'ai effectué l'an dernier, que beaucoup de présidents de clubs se plaignaient du manque de contact avec la fédé, du manque d'informations et ils se sentent isolés. En général, la formation pour les nouveaux présidents a été très appréciée.*
- **Serge Delhom** : *pour habituer nos nouveaux licenciés et leur faire rencontrer d'autres joueurs et d'autres clubs, nous leur offrons l'inscription aux tournois, défraiement qui va jusqu'à 400€.*
Je fais également des séminaires de perfectionnement à la demande des présidents de clubs.
- **Yves** : *avez-vous d'autres remarques ?*
- **Hervé Bohbot** : *le « grenelle des clubs » est un grand débat, mais avant, on peut faire dans chaque comité des petits débats. Et puis faire remonter les idées. Nous assistons à un paradoxe, les gens jouent de plus en plus (plus de 1000 tournois par an sur la fédé) et de moins en moins d'adhérents. Je propose d'attendre la nouvelle licence et de constater ses effets, alors nous pourrons statuer sur la meilleure stratégie.*
- **Jean-Marc Delcourt** : *il nous faut démarcher les clubs non licenciés, leur expliquer notre démarche, leur montrer les avantages liés à la licence et surtout de les convaincre de nous rejoindre.*
- **Un membre du CA** : *pourquoi les gens ne renouvellent pas leur licence au bout de deux ans ? C'est certainement qu'ils ne trouvent pas ce qu'ils sont venus chercher. A nous de comprendre pourquoi. D'autre part, cette nouvelle licence peut amener de nouveaux licenciés, mais avec le risque lorsqu'ils auront chargé les applis de ne plus les voir en club.*
- **Yves** : *pour conclure, envoyez-moi vos bonnes pratiques.*
A la rentrée je vous demande de faire une campagne de mobilisation pour le webinaire afin d'accroître la participation, et où nous ferons un chapitre spécial sur ce sujet.

V – Renouveaulement du CNE (Laurent Odier)

Présentation des nominés et vote

– Repas

VI – Renouveaulement du CNE (Laurent Odier)

Résultats du 1^{er} tour et vote

▪ Tirage au sort d'un séjour pour un membre du CA. (Jean Pierre Pouliquen)

Une semaine chez Vacanciel, l'heureux élu est John Servaeghe.

VII – Changement de comité

▪ Quatre clubs des Pyrénées-Orientales souhaitent quitter leur comité (I) (MOP)

J'ai été sollicitée par Yves Hénon président du club de Perpignan, représentant 4 clubs du comité I qui veulent adhérer au comité B. Le sujet étant important, j'ai décidé de vous le soumettre pour avoir vos avis.

▪ Présentation de la demande (Hervé Bohbot)

Lors du CA tenu à Marseille le club de Graulhet du comité B a voulu s'affilier au comité I. A cette occasion nous avons voté une règle : pour qu'un club change de comité il faut :

- Que les adhérents au club soient d'accord
- Que les comités de départ et d'arrivée soient d'accord
- Que les conditions de continuité géographiques soient justifiées

Serge Delhom s'étant opposé au départ du club de Graulhet, le transfert n'a pas été autorisé par le CA.

Pour ma part, je respecte le choix des joueurs d'un club, que leurs raisons soient bonnes ou mauvaises. Je ne m'oppose pas à leur départ, à condition qu'il y ait réciprocité.

Je vous présente la répartition des clubs de scrabble en Occitanie et l'appartenance aux comités. (carte en annexe)

- **Serge Delhom** : *il faut mettre fin aux querelles intestines, laissons les joueurs maîtres de leur affectation à un comité ou à un autre.*

S'ensuit une vive discussion, sur la légitimité de certains clubs à exercer une forme d'expansionnisme.

- **Jean-Marc Delcourt** : *je trouve regrettable une telle discussion. Pour moi, on fait partie d'un département ou d'une région. Même si, par commodité on va jouer dans le comité d'à côté, on reste affilié à sa région d'origine. Nous passons trop de temps dans les CA à régler ces querelles byzantines.*
- **Yves Blisson** : *le bureau directeur s'est beaucoup investi sur le différend entre les deux comités. Nous nous sommes déplacés à plusieurs reprises. Mais vous n'arrivez pas à vous mettre d'accord. Nous vous proposons deux choses.* ○ Répondre à la demande d'Yves Henon

- *En accord avec le CNE, nous souhaitons à titre expérimental, exceptionnel et provisoire, mettre en place, avec un représentant de votre comité, un débat sur vos calendriers respectifs. Je vous demande de désigner une personne « raisonnable » dans votre comité pour participer à cette discussion*

■ Décisions du CA

1^{re} question : êtes-vous d'accord pour analyser à titre expérimental les deux calendriers, avec la participation d'un représentant de chaque comité, un membre du BD et un membre du CNE ?

Pour : 17

Abstention : 8

Contre : 1

Le principe est adopté

2^e question : êtes-vous d'accord pour le changement d'affectation des 4 clubs du comité I ?

- **Hervé Bohbot** : *je ne suis pas d'accord sur le principe de ce vote, à Marseille pour le cas Graulhet il n'y a pas eu de vote, les conditions requises n'étaient pas remplies.*
- **Serge Delhom** : *à Marseille nous avons voté sur les 3 principes de transfert.*
- **Hervé Bohbot** : *j'insiste sur la réciprocité, arrêtons de faire deux poids deux mesures*
- **Serge Delhom** : *j'ai répondu le 16 février que je ne m'opposais pas au départ de Graulhet. Laissons la liberté aux clubs de s'affilier là où ils le souhaitent. Vivons en harmonie ! Je ne suis pas demandeur pour la venue des 4 clubs.*
- **Yves Blisson** : *tu as participé à une réunion à Argelès sur ce sujet. Il n'est pas normal qu'un président de comité se rende à une réunion avec des clubs d'un comité voisin. Je maintiens la question : le CA est-il d'accord pour le transfert ?*

Pour : 0

Abstention : 13

Contre : 13

Le départ des 4 clubs du comité I est refusé.

VIII – DNSJS (Marie-Claude Derosne)

Nous avons décidé d'abandonner les « scrabblivore », seulement 4 participants cette année.

Le championnat de France Jeunes, nouvelle appellation (anciennement « championnat de France jeunes et scolaires »), s'est déroulé cette année à Nandax. Je profite de cette occasion pour remercier le comité Lyonnais qui nous a offert ce beau championnat.

La prochaine édition se tiendra à Saint-Sébastien-sur Loire dans la banlieue nantaise.

Environ 30 000 participants au concours du scrabble scolaire. Un peu moins de 5 000 ont participé aux finales locales. Je vous avais fait part de mon inquiétude, l'an dernier, concernant l'arrêt de l'utilisation des locaux du lycée Buffon. Nous avons finalement trouvé des locaux à « l'International School of Paris

», nous avons été particulièrement bien reçus, nous reconduirons certainement ce lieu pour l'année prochaine.

Comme nouveau projet, nous envisageons un séjour d'été en 2020. Si des comités veulent se positionner, contactez-moi.

Nous allons remettre à plat la base de mots qui ne nous semble pas très bien adaptée pour les scolaires. Le travail est engagé sur l'ODS 7, et dès parution de l'ODS 8 nous la mettrons à jour.

J'attends beaucoup du développement des applis pour envisager la mise en place des clubs virtuels.

- **Anne Albini** : *le championnat de France attribue des récompenses par séries ainsi que le championnat de France promotion, je trouve dommage que le championnat de France Jeunes n'attribue pas de récompenses par séries.*
- **Marie-Claude** : *je prends ta demande en compte nous allons y réfléchir.*
- **Hervé Bohbot** : *pour le concours du scrabble scolaire, le nombre de participant est fixé par comité au prorata des adhérents. J'ai remarqué un comité inscrivant 900 enfants alors que les autres sont plutôt au tour de 50. Parle-t-on de la même chose ?*
- **Marie-Claude** : *le critère de sélection est théoriquement le nombre d'enfants ayant participé aux finales locales. Effectivement, le comité Dauphiné Savoie a dépassé très largement les quotas. Nous allons y remédier et trouver une solution équitable.*
- **Marie-Odile Morelle** : *dans le comité des Flandres nous avons un peu plus de 2 500 jeunes qui ont participé aux sélections. Nous avons organisé 6 finales locales en limitant la participation à 80 jeunes, impossible de faire autrement. Et il restait 100 jeunes à la finale régionale. Seulement 3 ou 4 ont été retenus pour la finale Parisienne. C'est frustrant pour les enfants mais aussi pour les organisateurs. Il vaudrait mieux appliquer les quotas sur les finales régionales.*
- **Hervé Bohbot** : *il faut uniformiser le processus.*

IX– DNSC (Jean-François Himber)

845 joueurs de vos comités ont participé à, au moins une compétition de scrabble classique, pendant la saison 2018-2019. Les chiffres seront affinés pour l'AG d'Aix. (tableau en annexe)

Avant de passer au calendrier je tiens à remercier tous les organisateurs des différentes manifestations.

Calendrier :

- Saison 2019-2020 :
 - Open de France à L'Haÿ-les-Roses 16 et 17 novembre 2019
 - Championnat de France à Périgny 21 et 22 mars 2020
 - Finale interclubs Classique (lieu à définir) 27 et 28 juin 2020
- **Un membre du CA** : *attention, les prochaines élections auront lieu en mars 2020, n'y aura-t-il pas un problème de salle ?*
- **Alain Cassart** : *j'ai une réunion le 2 juillet avec la mairie de Périgny pour confirmer la réservation de la salle.*

- Saison 2020-2021 :
 - Open de France 14 et 15 ou 21 et 22 novembre 2020, Anne Albini propose d'en prendre la charge.
 - Championnat de France à Golbey (à confirmer) mars 2021 ▪ Finale interclubs Classique (lieu à définir) juin 2021

Championnat de France Interclubs Classique :

Nous souhaitons faire évoluer la phase finale, sur 2 jours. Et ouvrir une épreuve open où participeraient :

- Les équipes championnes de leur comité, invitées et partiellement défrayées
- Les autres clubs présentant au maximum 3 équipes

Nous créerons 2 divisions dont les modalités d'application sont à débattre. Cela nous permettrait d'attribuer 2 titres.

Nous espérons avoir une quarantaine d'équipes.

Si le CA en est d'accord, nous établirons pour la rentrée le règlement complet.

- **Anne Albini** : *je suis évidemment favorable à ce projet, mais je déplore qu'il n'y ait eu aucune information sur le site de la fédé.*
- **MOP** : *le CA n'a pas souhaité pourvoir un poste de communication, c'est vrai il y a des lacunes -*
Jean-François : *c'est vrai, nous devons dans l'avenir mieux communiquer.*
- **Hervé Bohbot** : *je suis tout à fait favorable à la création des divisions.*
- **Pascal Astresses** : *j'approuve également, et je trouve que l'épreuve sur deux jours est une réelle avancée. Autre point: le nouveau classement international est une modification importante, applicable au 1^{er} septembre, je trouve que l'on devrait communiquer davantage et notamment avec la FISF.*
- **Jean-François** : *les délégués régionaux ont été tenus informés de ces propositions. Des informations complémentaires seront diffusées au cours de l'été.*

Je constate qu'il n'y a pas d'opposition à cette nouvelle formule, il nous faut maintenant trouver une salle pouvant accueillir 120 joueurs. Pouvez-vous me faire des propositions, sachant qu'il faudrait trouver un lieu non excentré ?

X – DNDS (Yves Blisson)

▪ Convention Larousse

Nous travaillons activement avec nos partenaires.

Tout d'abord, Mattel, nos relations sont maintenant excellentes, mais le staff de Mattel est en cours de renouvellement. Et nous attendons la mise en place de la nouvelle équipe.

Larousse nous a sollicité par rapport au travail fait par NWXP sur VocAlist/VocABC. Ils ont leur propre appli sur smartphone, qui donne satisfaction sur la partie dictionnaire, mais est désuète sur la partie jeux.

Une convention est en cours de signature, nous autorisons Larousse à travailler avec NWXP sur notre appli DupliJeu et Larousse nous transmet la base de mots ODS8. Nous ne sommes plus dépendants de la FISF sur ce point. Bien évidemment, cette base de mots, disponible au travers de nos applis, doit être réservée aux seuls licenciés FFSc. L'appli Larousse sera simplifiée par rapport à la nôtre.

■ **Réalisation d'une plaquette et d'un dossier de presse**

Nous avons un marché avec une société de communication. Nous avons réalisé une plaquette (présentée en séance), elle est sous forme digitale, mais peut être éditée facilement. Elle sera mise à votre disposition sur le site de la fédé et pourra vous servir dans vos différentes démarches avec les presses locales ou les municipalités.

■ **Projets en cours**

Nous avons pris contact en janvier dernier avec un groupe de télévision. Après longue discussion nous avons maintenant une déclaration d'intention pour un jeu de télévision quotidien, diffusé sur les chaînes locales et repris par les réseaux sociaux.

Première étape, nous allons faire une maquette à l'occasion des championnats du monde de La Rochelle. Les détails sont à peaufiner, mais cela concernera les trois formules de jeu (classique, duplicate et topping).

Et nous avons nos propres vidéos, biens modestes, mais qu'il faut diffuser pour le moment sur les réseaux sociaux ou qui seront disponibles pour les championnats du monde sur notre site dédié. Nous avons, d'ailleurs, fait quelques enregistrements à Dunkerque et à cette occasion je remercie chaleureusement Marie-Odile Morelle et son équipe pour la superbe organisation des championnats de France.

Dans le cadre du E-sport se déroulera à Arles en décembre prochain une compétition « Maximus Cup » dans laquelle nous serons engagés en formule topping, à côté de 3 autres jeux.

J'ai approché le forum des réseaux ruraux, dépendant du ministère de la culture. Leur objectif est de donner de la vitalité aux territoires ruraux. Ils sont conscients de l'apport qui serait le nôtre et les discussions vont s'engager.

- **Anne Albin** : *je renouvelle ma question : quand la fédé prendra-t-elle contact avec « jeunesse et sport » ?*
- **MOP** : *nous sommes surchargés en ce moment, je pense pouvoir le faire après les championnats du monde de La Rochelle.*
- **Hervé Bohbot** : *est-ce que Larousse prévoit de sortir un dossier de presse pour l'ODS 8 ?*
- **Yves** : *je transmets ta question à Larousse*

Sur l'écran (et en pièce jointe) je vous présente Christelle, stagiaire à la fédé, elle va nous aider sur la communication notamment pour les championnats du monde de La Rochelle. Elle vient du Bénin et est en 1^{ère} année de communication.

XI – Mode d'élection BD 2020 (Sylvie Guillemard)

■ **Étude de plusieurs propositions**

Voté en AG nous sommes revenus à un mode de suffrage universel.

Pour mémoire, les dernières élections au suffrage universel (2012) ont coûté 26 000€.

Pour réduire le coût, nous pensons utiliser le vote électronique.

Nous pouvons opter pour un vote entièrement électronique ou pour un vote mixte. Nous avons écarté le vote par correspondance.

J'ai contacté 3 sociétés, seul Néovote nous a sérieusement répondu. Leur proposition est argumentée et bien documentée.

En résumé :

- Vote entièrement par voie numérique 13 000€ ○
- Vote hybride 16 500€

Nous sommes maintenant en contact avec la poste, qui propose aussi ce genre de vote.

Je cherche un troisième fournisseur avant de vous présenter 3 possibilités sérieuses.

- **Anne Albini** : *j'ai fait remarquer au dernier CA que les moins de 16 ans ne votaient pas.*
- **MOP** : *j'avais répondu, que c'était au représentant légal de voter.*
- **Anne Albini** : *qui vote ? Licences payantes et/ou licences gratuites ?*
- **Marie-Claude Derosne** : *il n'y a plus de licences gratuites*
- **Hervé Bohbot** : *je suppose que chaque licencié aura un identifiant et un mot de passe.*
- **Sylvie** : *oui, certainement, tout ceci sera bien précisé.*
- **Laurent Odier** : *il faudra aussi modifier le règlement intérieur, qui, aujourd'hui ne prévoit pas le suffrage universel.*

XII – Modification du règlement intérieur (MOP)

■ Article concerné : art 3 « les comités régionaux » (cf. annexe 1)

Cette modification concerne la représentation des comités régionaux à l'AG.

Paragraphe à modifier :

Sont éligibles les licenciés du comité régional concerné à jour de leur cotisation, responsable d'un club civil affilié au titre de contact principal dans le formulaire d'affiliation transmis à la FFSc, ou membre du Bureau ou du Conseil d'Administration du comité régional, à l'exception des présidents de comité eux-mêmes ou autres membres de droit de l'AG.

Remplacé par :

Sont éligibles les licenciés du comité régional concerné à jour de leur cotisation, ~~responsable d'un club civil affilié au titre de contact principal dans le formulaire d'affiliation transmis à la FFSc, ou membre du Bureau ou du Conseil d'Administration du comité régional~~, à l'exception des présidents de comité eux-mêmes ou autres membres de droit de l'AG.

- **Anne Albini** : *historiquement, mon comité n'a jamais respecté ce règlement, je suis évidemment pour la suppression de cette mention.*
- **MOP** : *vu les réactions autour de la table, ton comité n'était pas le seul à ne pas respecter cette clause.*

Êtes-vous d'accord pour cette modification ?

Contre : 0

Abstention : 0

La suppression proposée est adoptée à l'unanimité

Nous proposons aussi la suppression de la note :

Disposition transitoire, les délégués de comités actuellement en fonction conservent leurs délégations jusqu'à expiration de leurs mandats respectifs.

Contre : 0

Abstention : 0

La suppression proposée est adoptée à l'unanimité

- **Anne Albini** : *pour être sûr d'avoir le dernier document à jour, est-il possible de mentionner la date de la dernière mise à jour ?*

XIII – Les modifications réalisées à la rentrée 2018 (MOP)

■ La qualification pour le championnat de France Promotion

J'ai reçu au cours de l'année des remarques plutôt favorables. ■

Les places comités pour la qualification Verdiam

Les remarques formulées pour cette qualification sont assez négatives .

Pouvez-vous me faire un retour d'expérience au sujet de ces deux modifications

? - **Lionel Filet** : *pour moi, je suis satisfait de cette modification -*

Bernadette Catalan : *pas de problème pour notre comité.*

- **Anne Albini** : *également*
- **Serge Delhom** : *même si cela donne un peu plus de travail, ces nouvelles dispositions nous conviennent.*
- **Marie-Odile Morelle** : *tous les joueurs que j'ai sélectionnés se sont rendus à la finale, donc, pas de remarque.*
- **Rémy Bœuf** : *nous sommes favorables à ces mesures.*
- **Sandrine Chambaud** : *pour ma part, cela ne s'est pas très bien passé, il faudra que je m'organise autrement.*
- **MOP** : *globalement vous semblez satisfaits, donc, nous reconduisons ces dispositions l'année prochaine.*

XIV – Renouvellement du CNE (Laurent Odier)

Résultats du 2^{ème} tour.

La liste des personnes que vous souhaitez voir entrer au CNE est maintenant établie. Je vais contacter les nominés dans l'ordre de vos préférences, afin d'obtenir leur accord. Il faudra obtenir huit accords.

XV – Points Divers (MOP)

■ Stage en cours suivi d'un contrat d'apprentissage

Ce sujet a déjà été évoqué, nous vous avons présenté Christelle.

■ Festival de Cannes : décision pour 2020

Il est toujours difficile d'accéder au Palais des Festivals, malgré les mesures prises en notre faveur. Nous ne disposons pas suffisamment de temps pour chercher, pour 2020 et les années suivantes, un autre endroit pour ce festival.

Les organisateurs de Cannes ne veulent pas nous perdre et ils nous proposent de nouvelles dispositions pour 2020. De ce fait, nous reconduisons le festival de Cannes 2020, mais nous demandons un engagement écrit, pour garantir une entrée dédiée.

Nous risquons encore de perdre des participants en 2020, à l'issue de ce festival nous verrons si nous poursuivons notre partenariat ou si nous cherchons un autre lieu.

■ ODS 8 et les parutions complémentaires

Vous avez constaté un certain nombre d'échanges concernant la sortie de l'ODS8 et des parutions complémentaires. Nous n'avons pas à intervenir dans ce genre de débat.

J'espère que l'ambiance est maintenant un peu plus sereine, quoiqu'il en soit, pour ceux qui viendront à La Rochelle, vous aurez la possibilité d'acquérir ces diverses documentations.

- **Hervé Bohbot** : *juste un mot pour soutenir mon ami Luc Maurin, qui a été blessé par ces interventions. Nous sommes dans l'incompréhension la plus totale, nous en sommes à la 3^e parution de l'ODS, il n'y a eu, auparavant, aucune remarque. Quelle mouche a piqué la FISF, alors que l'ODS de Larousse est en vente ? C'est un abus de pouvoir.*

D'autre part, la liste des mots nouveaux est fixée depuis décembre 2018, cette liste a été communiquée à certains, je ne citerai pas les noms, et que d'autres ont été ignorés, je trouve cela plus que regrettable.

- **MOP** : *il existe des conventions entre certains acteurs, ce qui explique peut-être ces inégalités de traitement. Quoiqu'il en soit nous n'avons pas à intervenir dans ce débat.*
- **Un membre du CA** : *est-ce qu'il y aura des dispositions particulières pour l'approvisionnement des comités ?*
- **MOP** : *non, rien de particulier. L'ODS est en vente. À ce sujet, attention, vérifiez bien que l'on vous vend l'ODS 8 et non l'ODS7, comme cela s'est produit.*
- **Hervé Bohbot** : *même phénomène pour le guide « marabout du scrabble », chaque année une pastille signale une mise à jour, alors que la liste de mots ne change pas.*
- **Rémy Bœuf** : *nous sommes de plus en plus sollicités par des offres plus ou moins commerciales. Et lorsque nous ne répondons pas, nous avons des relances téléphoniques.*
- **Yves Blisson** : *il faut être attentif à cela et il faut savoir que dans le cadre de la RGPD ce démarchage non autorisé est proscrit.*
- **MOP** : *de mon côté j'ai refusé à plusieurs reprises que soient utilisées les adresses des présidents de clubs pour démarchage, mais je ne peux empêcher quelqu'un de déterminé de le faire.*

■ Le dernier point concerne le calendrier

J'ai eu quelques remarques sur le tournoi caritatif que nous faisons traditionnellement le premier samedi de février. Certains m'ont dit ne pas le savoir, ne pas avoir été informés.

Je rappelle simplement que nous hésitions sur le choix de l'organisme à qui adresser nos dons, mais il n'a jamais été question de supprimer la manifestation.

Idem pour les N6 et N7. Ceci explique mon message de la semaine dernière.

- **Anne Albini** : *pour simplifier le travail des comités pourrait-on avoir ce calendrier dans un format facilement modifiable ?*
- **MOP** : *je peux vous les envoyer dans deux formats (PdF et Excel)*

Pour revenir au Neurodon, cette première année aura dégagé un peu plus de 16 000€. Nous aurons une remise officielle le 3 juillet à Paris.

Je m'interroge sur la formule une ou deux parties.

- **Serge Delhom** : *la formule deux parties drainera certainement plus de joueurs.*

- **Sandrine Chambaub** : *chaque club peut avoir un choix différent, dans mon club, plutôt vieillissant certains ne veulent pas se déplacer trop loin et d'autres fatiguent sur deux parties. Je préfère pour la partie caritative et le challenge N6/N7 jouer en une partie.*
- **MOP** : *confirmation du prochain CA, le 4 janvier 2020.*

■ Autre question

- **Lionel Filet** : *mon trésorier me demande d'intervenir sur les fournitures de papeterie. Nous avons commandé 10 000 bulletins d'avertissement, Boissor nous fait payer le conditionnement de 2 fois 5 000 et nous fait payer 2 frais de port.*
- **MOP** : *effectivement, nous déplorons le manque de souplesse de Boissor, le conditionnement se fait maintenant par 5000 et non plus 10000, à ma demande, les modèles changeant régulièrement, et nous ne pouvons plus obtenir un conditionnement plus important.*

Je vous remercie pour votre participation et plus encore d'avoir accepté une réunion de CA un dimanche. Bonnes vacances à tous.